



HAL
open science

Demeures rurales des Bordelais en Créonnais au milieu du XVIIe siècle

Laurent Coste

► **To cite this version:**

Laurent Coste. Demeures rurales des Bordelais en Créonnais au milieu du XVIIe siècle. Laurent Coste. Maisons de campagne, maisons de la campagne en Aquitaine de l'Antiquité à nos jours, Société archéologique et historique du canton de Créon, Baron & Tresses, pp.87-104, 2011, 978-2-9507668-6-1. hal-02550796

HAL Id: hal-02550796

<https://hal.science/hal-02550796>

Submitted on 22 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Demeures rurales des Bordelais en Créonnais au milieu du XVII^e siècle

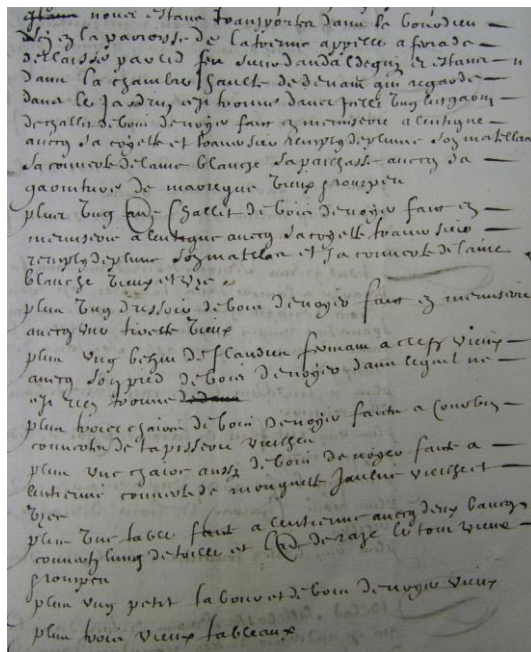
Au milieu du Grand Siècle, le royaume de France est touché par une grave crise politique, la Fronde. La province de Guyenne est particulièrement concernée, la capitale de la province, Bordeaux, ayant pris, une nouvelle fois, le chemin de la rébellion contre le pouvoir royal. De nombreuses troupes, celles des princes, celles du jeune Louis XIV, séjournent à plusieurs reprises dans les parages. L'Entre-deux-Mers et notamment la partie occidentale proche de Bordeaux, le Créonnais, a souffert des malheurs de la guerre¹. Les inventaires après décès de cette époque permettent de brosser un tableau de la propriété foncière bordelaise dans les campagnes proches de la ville. Si la noblesse détient de grandes seigneuries et vient loger dans ses châteaux ou ses maisons nobles, les petits notables urbains, marchands, avocats, notaires, médecins, possèdent souvent une ou plusieurs petites exploitations. L'objet de cette communication est de tenter de brosser un tableau de ces demeures rurales, de retrouver des traces éventuelles des aléas de l'époque et de rechercher les vestiges actuels de ce patrimoine rural.

Le corpus

Le patrimoine architectural rural est fort divers. Gentilhommières, maisons nobles, bourdieux, métairies, petites masures sont dispersés dans le terroir, plus ou moins près des petits bourgs. Ces maisons appartiennent soit à des paysans, soit à des citadins qui ont conservé ou acquis des biens fonciers. À l'exception des prises de possession consécutives à un acte de vente ou de saisie, malheureusement peu fréquentes dans la partie occidentale de l'Entre-deux-Mers pour cette

¹ L. Coste, « Les malheurs de la Fronde en Entre-deux-Mers », dans Les malheurs de la guerre, 119^e congrès des sociétés savantes et scientifiques, *De la Guerre à l'ancienne à la guerre réglée*, Amiens, 1994, p.131-146.

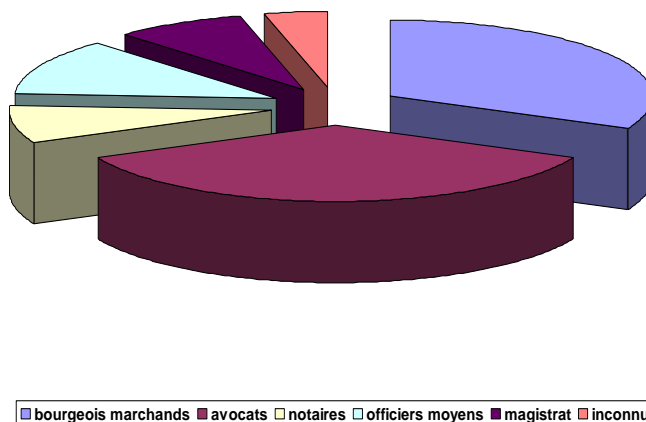
période, les seuls actes qui permettent de décrire les maisons de cette époque sont les inventaires après-décès. L'école historique bordelaise récente, à la suite des travaux de Michel Figeac, a montré, à côté des recherches menées dans d'autres provinces, tout l'intérêt de ces documents pour reconstituer la culture matérielle de l'ancienne France. La consultation des archives notariales bordelaises des années 1650 à 1665 a permis d'établir un corpus de 25 domaines appartenant à des notables bordelais, les maisons nobles et châteaux de la grande noblesse parlementaire ayant été exclus de cette étude. Le recours aux notaires de la campagne a été limité, à la fois du fait d'une faible conservation des études et de leur inaccessibilité pour celles de l'annexe Poyenne fermée depuis trois ans, mais surtout parce qu'étant consacrée aux maisons détenues par des bordelais, les inventaires sont le plus souvent faits par les tabellions urbains, après la description de l'appartement de la ville.



*Inventaire du bourdieu de la Ferrade (Cl. L. Coste)
ADG 3 E 24799*

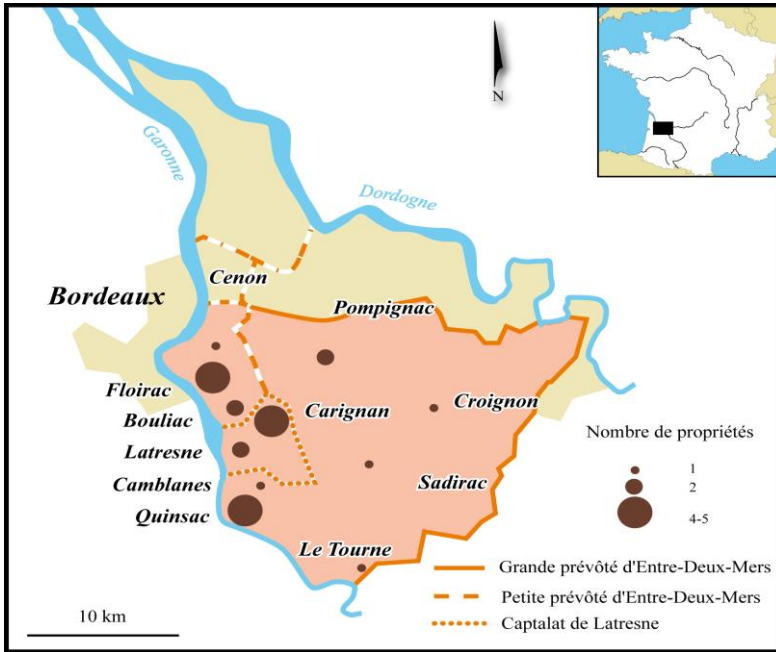
Marchands et auxiliaires de justice dominent, sans véritable surprise. Neuf domaines sont entre les mains d'avocats et huit appartiennent à des bourgeois marchands, le reste de l'échantillon se partageant en part à peu près égales entre notaires, officiers moyens et magistrats.

Propriétaires des bourdieux (1650-1665)



Ces données confirment bien l'intérêt des notables bordelais pour les paroisses proches de la capitale provinciale¹. Reflet de cette emprise bordelaise, exacerbée sans doute par la focale notariale, les domaines décrits se situent majoritairement en bord de Garonne ou sur les premiers coteaux de l'Entre-deux-Mers.

¹ L. Coste, *Mille avocats du Grand Siècle. Le barreau de Bordeaux de 1589 à 1715*, Bordeaux, SAHCC, 2003, p. 186-189 ; *Bourgeois et robins bordelais ... op. cit.*, p.72-73.



Carte d'implantation des bourgeois étudiés

Cinq bourgeois sont implantés à Quinsac, cinq à Floirac et en tout 17 dans les paroisses longeant le fleuve. À l'inverse, 8 sont situées un peu plus à l'intérieur, sur le plateau, sans pour autant que l'on puisse parler d'Entre-deux-Mers profond pour Pompignac comme pour Sadirac.

Ce sont pour l'essentiel des bourgeois, ces exploitations à dominante viticole, appréciées des Bordelais qui trouvaient dans la possession de ces biens revenus et considération sociale¹.

Beaucoup venaient y séjourner à la belle saison, notamment pour les vendanges, afin d'y surveiller leurs métayers et leurs valets de ferme, logés à demeure toute l'année comme en témoignent les mentions notariales. Le bourgeois de Laurey à Floirac comportait deux

¹ S. Lavaud, « L'emprise foncière de Bordeaux sur sa campagne : l'exemple des bourgeois (XIV^e-XVI^e siècle) », dans *Annales du Midi*, 2000, p. 315-329.

chambres de valet, la cuisine de Simon de Lamontagne à Mathe Colomb servait de chambre à son valet¹. Des métayers, seuls ou en couple, sont mentionnés à Pompignac, à Quinsac, à Bouliac, à Carignan. Dans quelques, cas, minoritaires cependant, le métayer ou le bordier disposait d'une maison séparée, sans doute des plus sommaires. Le notaire en mentionne une sur le domaine de Dorat à Floirac, une autre à Sabatey sur la paroisse de Carignan². C'est avec ces paysans que les propriétaires bordelais signaient leurs contrats, des contrats fixant avec de plus en plus de précisions le travail à effectuer sur l'exploitation.

Des fermes peu endommagées

Ceux qui ont travaillé sur les inventaires après décès savent combien il est difficile de reconstituer un bâti, un plan à partir des seules données du notaire. Celui-ci, comme son client, est essentiellement préoccupé par la quantité et l'état du mobilier. Ce sont des annotations furtives ou secondaires qui permettent de connaître le nombre de pièces, leur agencement, l'existence ou non d'un étage, de déterminer la présence ou non de cheminée. Ces maisons semblent généralement de taille modeste, associant pièces à vivre et pièce de travail même si le partage respectif n'est pas toujours facile. Mais la proximité de Bordeaux, pouvant expliquer la venue régulière du maître des lieux, explique peut-être la présence d'un peu plus de pièces à vivre dans les paroisses du bord de l'eau que sur le plateau. Ainsi, si à Sabatey sur le plateau carignanais, l'avocat François Dumyrat pouvait disposer de quatre chambres, l'exploitation comprenait aussi deux chais, un cuvier, deux greniers et une grange³. En revanche, à Laurey, sur Floirac, Magdeleine Cadroy ne disposait que d'un chai, d'un cuvier et d'une écurie alors que son pied à terre comprenait cinq chambres, une salle basse et une cuisine. Il en était de

¹ Arch. Dép. Gironde 3 E 12611 ; 3 E 12451.

² Arch. Dép. Gironde 3 E

³ Arch. Dép. Gironde 3 E 10789.

même à Mathe Coulomb, situé à quelques dizaines de mètres du fleuve et donc facilement accessible depuis la ville.

La maison du bord de l'eau est souvent une maison basse. Un peu plus de la moitié des bourdieux en effet y disposent d'au moins un étage alors que sur le plateau, rares sont les bâtiments qui n'ont qu'un rez-de-chaussée.

Le confort se mesure à plusieurs indices et notamment par la présence ou non de cheminées, sources de lumière et de chaleur. Là encore, la proximité de Bordeaux semble jouer. Le citadin venant dans sa campagne, en ce siècle du Petit Âge glaciaire marquée par une humidité importante et des températures assez basses, pouvait trouver au coin du feu un peu de réconfort. Moins de 10% des bourdieux des bords de Garonne sont dépourvus de cheminées quand ils sont un tiers dans ce cas sur le plateau. Quand les trois quarts des maisons décrites sur Sadirac, Pompignac, Croignon ou Carignan n'ont qu'une cheminée, seul un quart des maisons du bord du fleuve sont aussi peu équipées¹.

L'opposition entre exploitation des palus et des coteaux et celles des plateaux se retrouve par ailleurs dans les équipements agricoles, opposant de manière schématique une vallée tournée vers la viticulture à des hauteurs aux activités plus diversifiées. Même si les travaux récents portant sur la vie rurale en Entre-deux-Mers, en Sauternais comme en Médoc²

¹ Peuvent entrer aussi en considération des conditions financières, avec des propriétaires disposant de davantage de moyens dans la vallée.

² R. Pijassou, *Un grand vignoble de qualité, le Médoc*, Paris, 1980 ; S. Lachaud, *Vin, vigne et vigneron en Sauternais des années 1650 à la fin de l'Ancien Régime*, thèse sous la direction de Michel Figeac, Bordeaux3, 2010; L. Coste, « Les vignobles des avocats bordelais dans la seconde moitié du XVIIe siècle », dans *Vignes, vins et vigneron de Saint-Émilion et d'ailleurs*, Actes du LIIe Congrès de la F.H.S.O. (Saint-Émilion, 19 septembre 1999), Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, Bordeaux, 2000, p. 67-81 ; « Les vignobles des élites bordelaises dans la première moitié du XVIIe siècle », dans G. Gavignaud-Fontaine et H. Michel (Textes réunis par), *Vignobles du Sud XVIe –XXe siècles*,

ont démontré que la viticulture était rarement à l'époque une culture exclusive, il est indéniable que les domaines que les Bordelais possédaient le long de la Garonne étaient majoritairement voués à la vigne. Les propriétaires pouvaient en effet tirer de leurs privilèges de bourgeoisie des avantages tant fiscaux que commerciaux¹. Dans les chais et dans les cuviers s'entassaient donc les outils nécessaires. Les chais et cuviers conservés de nos jours sont des bâtiments assez imposants, bâtis le plus souvent en simples moellons.



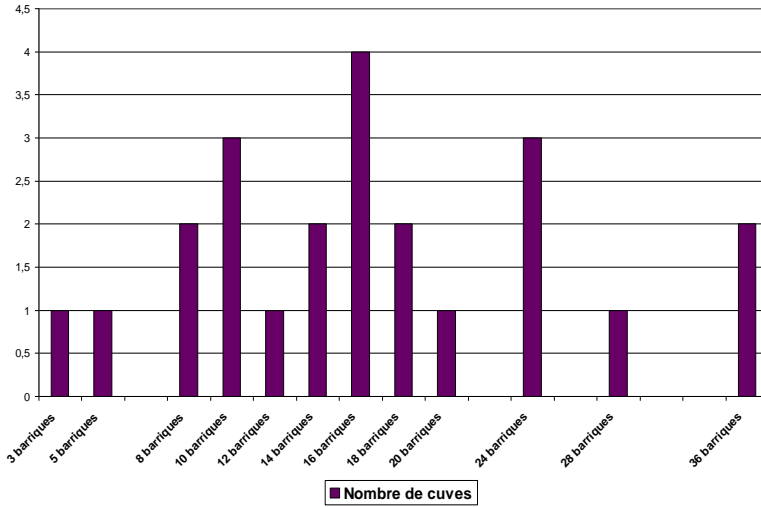
Chais du XVIIe siècle (Cl.Dubau 86.33.647 V)

Toutes les exploitations ont un pressoir et un tiers un fouloir en sus. On dénombre en moyenne trois cuves mais certaines exploitations sont mieux loties : La ferrade à Latresne en avait sept, Esconac cinq. La contenance moyenne des 23 cuves connues est d'environ 4 tonnes soit 4,2 hectolitres.

Actes du colloque (Montpellier, 16-17 mars 2002), Montpellier, 2003, p. 21-34.

¹ H Kehrig, *Le privilège des vins de Bordeaux jusqu'en 1789*, Paris-Bordeaux, 1886.

Nombre et contenance des cuves



Près d'une dizaine de barriques s'entassent dans le chai attendant. Mais pour vendanger, il faut des charrettes, des récipients pour entasser les grappes de raisin. Comportes, brouette, bastes, douils et douillats sont donc bien rangés dans les cuiviers.

Matériel entreposé dans 14 domaines	
Pressoir	16
Fouloir	5
Cuve	49
Barrique	120
Comporte	18
Baste	35
Douil	34
Douillat	8

La seule originalité dans cette palu vouée à la *vitis vinifera*, le bourdieu de la Ferrade à Latresne dont le propriétaire semblait s'intéresser au tabac. Gilles Dandaldéguy, receveur et payeur des gages de Messieurs de la Cour, ne cultivait pas le tabac à Latresne, très vraisemblablement, mais il devait en faire venir de l'arrière-pays. On trouvait en effet dans son chai :

« *un molin de pierre à mouldre tabac*

Plus deux grandz tamis ou ballottes à passer et tamiser le tabac

...

Plus trois demy barriques de join et residance de tabac

Plus six vieux tamis servant à tamiser le tabac »¹.

La culture de la vigne n'est pas absente des plateaux de l'Entre-deux-Mers, loin de là, mais les équipements viticoles sont nettement moins présents. À l'exception du domaine de Sabatey à Carignan, l'on ne trouve qu'une à deux cuves, quelques bastes et parfois un pressoir. L'on est en revanche frappé par l'importance du matériel aratoire et les réserves de céréales. Dans la métairie de La Laugua, à Carignan, l'avocat François du Myrat possédait « *une palle de boys rompue servant à esvanter le bled* » et dans la grange « *un père de bœuf servant pour le labourage de la dite mestairie* »². Le métayer déclare au notaire qu'il y a des brebis « *qui sont à présent parmy les champs à paistre* ». À Pompignac, le notaire Arnaud Saphin, outre « *un paire de bœufs aratoires avecq leur joug* » conservait dans un grenier

« *un quart et demy de bailharge* »³

Plus sept boisseau froment

Plus six carts mesure

...

Plus un autre meschante barrique dans laquelle c'est trouvé environ neuf cartz d'orge »⁴.

¹ Arch. Dép. Gironde 3 E 24799 f° 907.

² Arch. Dép. Gironde 3 E 10789 f° 654.

³ Le terme bailharge désigne l'orge de printemps. M. Lachiver, *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Paris, Fayard, 1997, p. 146.

⁴ Arch. Dép. Gironde 3 E 1802.

La présence de réserves de pois, de fèves et de pézillon¹ montre que l'exploitation, plus isolée à l'intérieur du Créonnais, devait davantage compter sur ses propres forces que les domaines de la vallée mieux intégrés dans les courants d'échange bordelais.

Les vestiges du Grand Siècle

Durant ce Congrès, des ruralistes ont proposé des études précises sur l'habitat paysan toujours conservé, des archéologues ont montré comment les textes d'archives pouvaient corroborer les données recueillies lors de fouilles menées sur le terrain. Qu'en est-il de ces maisons des champs du temps de Louis XIV ? Les traces que nous pouvons déceler de nos jours sont minimales, parfois décevantes.

L'objectif initial était de retrouver les fermes mentionnées dans les inventaires. Le premier témoignage est celui de la toponymie qui permet de localiser précisément un bien. Il résulte de la confrontation des données actuelles du cadastre de celle de la belle carte de Beleyme réalisée au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle dans la généralité de Bordeaux. Sur la vingtaine de domaines identifiés, un tiers (?) environ sont notés encore aujourd'hui sur la carte, avec plus ou moins de déformations. « Palanquettes » sur le territoire de Quinsac évoque le bien de Palanque possédé par Gratechapt². À Pompignac, le lieu dit Manial rappelle le souvenir des possesseurs, l'avocat Manial³. Mais la toponymie change et bourdieux comme métairies peuvent prendre le nom de leurs détenteurs successifs. Le bourdieu Deschamps à Camblanes n'a-t-il pas pris le nom de Brethous à la fin de l'Ancien Régime lorsque cette famille bordelaise le récupéra par retrait lignager⁴. Certains noms

¹ Pezillon désigne la vesce cultivée, une plante fourragère. M. Lachiver, *ouvr. cit.*, p. 1291.

² Arch. Dép. Gironde 3 E

³ Arch. Dép. Gironde 3 E

⁴ Aurélie Dupont, Laurent Coste, *Le château Brethous*, Bordeaux, SAHCC, 2010, p. 35.

peuvent revivre : le bourdieu délaissé en 1652 « dans la paroisse de Sadirac » par le sieur Pierre Belloc, bourgeois et marchand n'évoque t-il pas le domaine de Belloc, plus connu sous le vocable de la Ferme des légumes oubliés ? On le lieu appelé Belloc sur la carte de Beleyme est répertorié aujourd'hui sous celui de Ferbos et c'est Bernard ? Lafon qui a redonné à sa propriété d'avant-garde le nom ancien. Á Carignan, Lelougua, Sabatey, Michelet et Lambert ont gardé leur nom.



*Extrait de la carte de Belleyme (Cl. L. Coste)
Collection privée*

Mais, si la toponymie a changé, la configuration actuelle des propriétés rend souvent toute identification impossible. Il n'est pas ici question de l'activité agricole mais des bâtiments. Beaucoup ont été remanié au fil du temps, au cours des

XVIII^e et XIX^e siècle, voire détruits¹. Le début du règne de Louis XIV a vu se multiplier les travaux de réhabilitation après les dégâts de la Fronde. Ainsi, en juillet 1668, Isabeau Touty, femme de l'avocat Arnaud Lamy, passe contrat avec Charles Monteil ? maître maçon de Lignan pour rebâtir

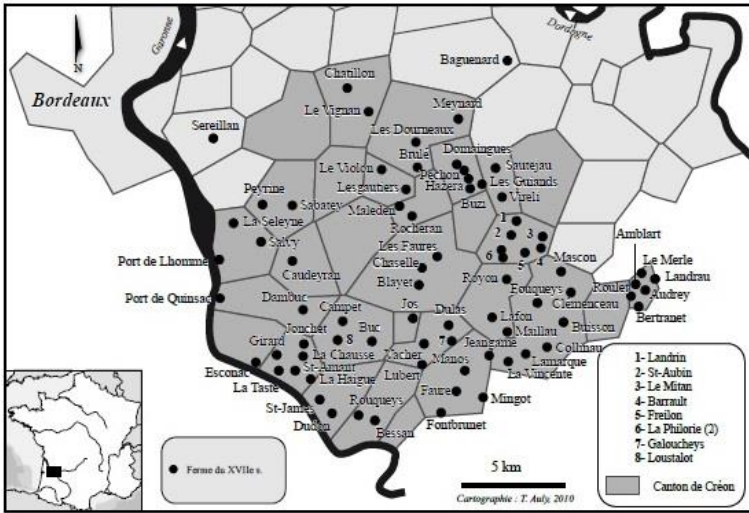
« tout le devant de la maison et bourdieu de Carignan appartenant à la dite Demoiselle depuis le logis du portal de la grange jusques au coing de la despance, ledit devant et ledit coing à neuf ensemble la muraille de l'entre deux [...] hausser la muraille audit devant de maison également de la hauteur quy est le point de la muraille et mettre un rang de pierres de taille au dessus de la dite muraille »².

Mais d'autres travaux ont rendu les lieux méconnaissables. C'est ainsi que l'état actuel de la demeure de Laburthe à Floirac remonte au milieu du XIX^e siècle³. Dans la plupart des communes, les bâtisses étudiées par le service régional de l'inventaire ont été datées du XVIII^e siècle, époque au cours de laquelle les Bordelais, grâce aux bénéfices du dynamisme économique de la ville, ont amélioré leurs domaines de campagne. Est-ce un hasard si les bourdieux et fermes existantes encore datées du XVII^e siècle sont implantées dans l'intérieur du Créonnais et non en bord de Garonne, près de Bordeaux ?

¹ Voir notamment Ph. Madeline et J.-M. Moriceau, « De la « maison paysanne » au bâti des campagnes », dans *Bâtir dans les campagnes*. Les enjeux de la construction de la Protohistoire au XXI^e siècle, Numéro Hors série des Enquêtes rurales, Bibliothèque du Pôle rural, n° 1, Caen, 2007, p. 10.

² Service Régional de l'Inventaire. Canton de Créon. Commune de Carignan. Dossier. La référence notariale n'est pas indiquée. La fermeture des Archives départementales de la Gironde n'a pas permis de consulter les notaires de l'Entre-deux-Mers où étaient conclus la plupart des petits contrats de reconstruction ou de réhabilitation.

³ Service Régional de l'Inventaire. Canton de Floirac. Commune de Floirac. Dossier Laburthe.



Carte de localisation actuelle des fermes par le SRI

Sans doute les efforts de rénovation ont-ils d'abord portés sur les domaines les plus proches de la grande ville, ceux qui étaient le mieux intégrés dans le système viti-viticole bordelais du temps. Les Services de l'Inventaire ont ainsi répertorié plus d'une soixantaine de fermes et maisons du XVII^e siècle, jugées dignes d'intérêt, à l'exclusion des maisons de village¹.

À Camblanes, le bourdieu de Brethous est caractéristique des longères de la seconde moitié du XVIII^e siècle². En revanche, sur Croignon, la ferme de Virely, logis de construction très simple conserve des baies du XVII^e siècle, le domaine de Sautejau présente un mur pignon en façade de même époque³. À Sadirac, non loin de Belloc, la ferme des Faures et celle du Blayet sont également datées du XVII^e siècle, comme le corps de logis du domaine de Chaselle⁴. Au Blayet, au milieu des herbes folles et des ronces, on aperçoit encore sur des murs en appareil grossier un magnifique linteau de porte en pierre de taille. L'entablement supérieur montre un fin moulurage. Ici et là, subsistent des éléments de décoration, des moulures de cette époque.

¹ Le canton de Créon est actuellement l'un des mieux étudiés par le Service Régional de l'Inventaire, avec un à trois cartons par commune.

² Aurélie Dupont, Laurent Coste, *ouvr. cité*, p. 67-68.

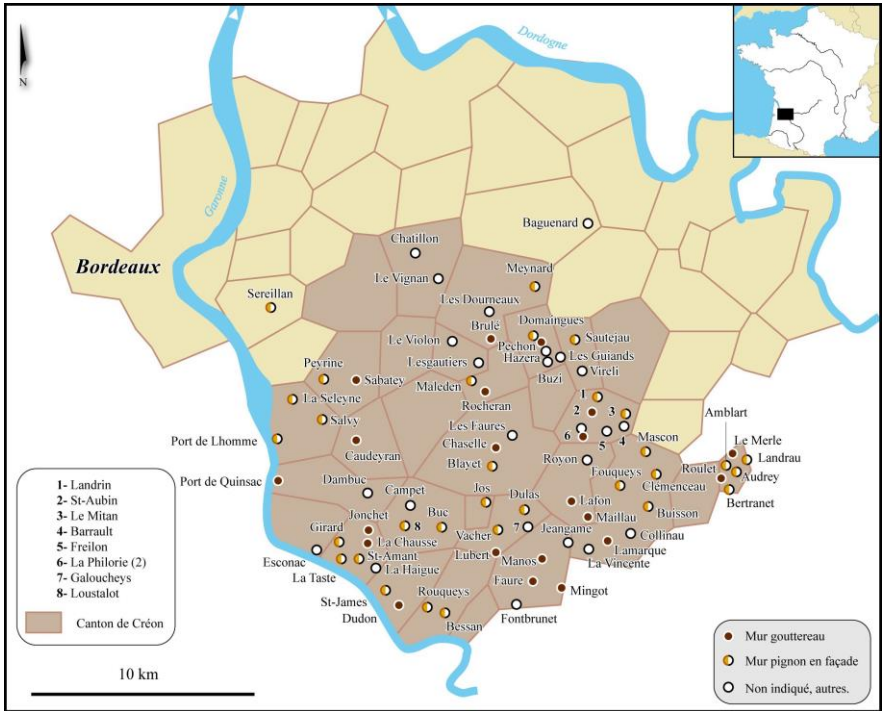
³ Service Régional de l'Inventaire. Canton de Créon. Commune de Croignon.

⁴ Service Régional de l'Inventaire. Canton de Créon. Commune de Sadirac.



Ruines du Blayet (Cl. L. Coste)

Dans ces fermes et demeures en effet, le gros œuvre était en effet constitué de moellons. Pas de torchis car l'Entre-deux-Mers est bien pourvu en carrière de pierre mais celle-ci est plutôt réservée aux encadrements de portes, de fenêtres et aux extrémités des murs porteurs. Deux grands types de fermes dominant : près des deux tiers des fermes conservées, que ce soit sur le plateau ou dans la vallée ont un mur pignon en façade, la porte et les ouvertures principales se trouvant donc sur le mur orthogonal au faîtage dans ces bâtiments à toiture deux pentes.



Types de fermes du XVIIe siècle



Exemple de mur pignon en façade à Blésignac (Cl. Maffre 80.33.520 X)

Un tiers des fermes à un mur gouttereau en façade, les ouvertures étant sur le mur situé sous l'égout du plan de toiture.



Mur gouttereau en façade à Hanx (Cl. Dubau 86.33.790 V)

Beaucoup de ces toitures, couvertes de tuiles creuses ont des pans inégaux, caractéristiques de bien des régions viticoles mais ce n'est pas systématique.



Ferme du XVII^e siècle à Camarsac (Cl. Maffre 81.33.520 X)

Les fermes du XVII^e siècle subsistant de nos jours en Entre-deux-Mers occidental, et notamment sur les communes de Blésignac, La Sauve, Haux, Cursan, Saint-Caprais ou Baurech, témoignent de l'influence bénéfique de Bordeaux. Le bâti en conserve les traces, dans une opposition entre une vallée, largement dominée par la capitale de la Guyenne et donc objet d'attention, de travaux et de réaménagements constants alors que les plateaux plus éloignés offrent au regard des fermes de facture plus ancienne.

Laurent Coste
SAHCC

Pagination identique à l'édition de Laurent Coste (sous dir.), *Maisons de campagne, maisons de la campagne en Aquitaine de l'Antiquité à nos jours*, FHSO- SAHC, 2011.